Décision 00-D-56 du 25 janvier 2001

relative à la situation de la concurrence dans les marchés de fourniture et de pose de glissières de sécurité sur le réseau routier des départements de Haute Savoie, de l'Isère et des autoroutes du sud de la France

Posted on: 27 février 2001 | Secteur(s) :

INDUSTRIE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie
Dispositif(s)	Non-lieu partiel Sanction pécuniaire
Entreprise(s) concernée(s)	Somaro, Laget équipement, Béton routes et sécurité et la SNC Travaux signalisation et sécurité

Lire

le texte intégral de la décision

40.12 Ko